

Le Courrier du Canada

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS

JE GROS, J'ESPERE ET J'AIME

Dr N. E. DIONNE, Rédacteur en Chef

LEGER BROUSSEAU, Editeur Propriétaire

FRANCE

LE BUDGET SCOLAIRE

Le Siècle est tout attristé des confidences faites par M. Tirard à la commission du budget sur la situation des finances de la République.

En vérité, le Siècle devrait avoir le courage de conclure suivant ses prémisses. Le gouvernement républicain que nous subissons mérite de plus en plus d'être haï ; par conséquent, Montesquieu a prononcé sa condamnation.

Lorsque le gouvernement introduit dans nos codes la loi sur l'obligation, ceux-mêmes qui ne la considéraient pas comme une atteinte injustifiable à la liberté ne s'en mon-

trèrent pas moins effrayés de l'aggravation des dépenses qu'elle devait entraîner par la multiplication des écoles et des maîtres.

Légalement, nous avons la gratuité et l'obligation. On voulait surtout la laïcité de l'enseignement public. A vrai dire, si l'on admettait gratuitement tous les enfants à l'école, et si on les contraignait bientôt à y entrer de force, ce n'était que pour les priver plus sûrement et plus complètement de tout enseignement religieux.

On n'a pas encore osé discuter le projet établissant cette laïcité qui eût révolté les consciences en ruinant ouvertement le pays. On sentait que l'opinion n'était pas mûre pour cette réforme.

Lorsqu'il devient urgent de s'arrêter, après tout ce gaspillage et cette déprédation de la fortune publique, en face des départements obérés, de l'Etat réduit aux expédients, et des communes endettées sur la foi de ces engagements fallacieux, au milieu de cette détresse et de cette détresse, c'est peu de pleurer, comme fait le Siècle. Il serait bien encore de

mesurer et de dénoncer les responsabilités.

Le gouvernement est coupable, coupable non seulement d'imprévoyance, mais de volonté et d'intention, non seulement de faillite, mais de banqueroute.

Puisque le Siècle se plaît à citer Montesquieu, il est encore un passage que nous lui recommandons et dont il peut faire très justement l'application au gouvernement de M. Grévy : "Autrefois le bien des particuliers faisait le trésor public ; mais, pour lors, le trésor public devient le patrimoine des particuliers. La République est une dé-pouille ; et sa force n'est plus que le pouvoir de quelques citoyens et la licence de tous."

PIERRE MARIE

Un attentat contre le Panthéon

Le gouvernement italien vient de décider qu'un tombeau superbe serait élevé au roi Victor-Emmanuel au Panthéon, c'est-à-dire de l'église Santa Maria ad Martyres.

Il ne semble pas que l'idée ait obtenu un très grand succès. Le peuple romain n'aime pas qu'on dérange et qu'on profane ses antiques monuments au profit des contemporains.

Jadis, les Papes ont purifié et sanctifié les ruines de la Rome païenne, pour les consacrer au Dieu de la Rome chrétienne ; mais, à côté de ces ruines relevées et conservées par les Papes, le catholicisme a élevé des monuments grandioses et impérissables, dus au génie chrétien et inspirés directement par la majesté de l'Eglise universelle.

L'Italie révolutionnaire a essayé parfois d'élever dans Rome à sa propre gloire des monuments originaux. Jusqu'ici elle n'a réussi qu'à établir un contraste assez fâcheux entre les grandeurs du passé et les mesquineries du présent.

Tous les journaux italiens ont publié une lettre du roi Humbert invitant le ministre Baccelli à presser l'exécution du projet dont il s'agit.

L'Unità cattolica consacre à cette grave question un article dont nous reproduisons la partie principale :

Voilà une grave question nouvelle qui surgit. Le Panthéon est une des principales églises de Rome, dédiée par le Pape saint Boniface IV, l'an 610, à Dieu, à la Vierge, à tous les martyrs, et nommée à cause de cela S. Maria ad Martyres, élevée par Benoît XIII au rang de diaconat cardinalice. L'affaire dépend donc de l'autorité ecclésiastique, qui n'a pas empêché que Victor-Emmanuel y fut enterré, et n'empêcherait pas sans

doute qu'on lui élevât une tombe dans une chapelle, comme y sont les autres tombes. Mais peut-elle permettre que la tombe s'éleve au milieu, et masque le grand-autel ?

Aux autres difficultés, le ministre Baccelli en ajoute une autre, en appelant Victor-Emmanuel II le roi libérateur. De qui a-t-il délivré Rome ? Du Pape, répond-on. Eh bien ! vous voulez obliger le Pape à consentir à ce que, au milieu d'une des principales églises de Rome, s'éleve un monument pour déclarer que le Pape était un tyran, et que Victor-Emmanuel est venu délivrer les Romains de sa tyrannie ?

Il est facile de deviner le but du ministre Baccelli. Il veut porter la profanation du Panthéon à ce point que le Saint-Père Léon XIII soit obligé d'y interdire tout culte catholique, et de le laisser à la possession du gouvernement. La sécularisation du Panthéon est un des principaux desseins de la Révolution. Alberto Mario l'a proposée cent fois dans sa Lega della Democrazia. Mais, pour y réussir, M. Baccelli ne veut pas procéder comme les révolutionnaires de France qui, à Paris, ont profané l'église Sainte-Geneviève. Il cherche, au contraire, à contraindre à cette sécularisation l'autorité ecclésiastique elle-même. La patiente sagesse de Léon XIII saura réduire à néant ce dessein sacrilège.

Les catholiques de l'île Maurice

On trouve dans le Catholic Universal de Cleveland (Ohio) un article consacré aux catholiques de Maurice, que nos lecteurs nous sauront gré de reproduire :

Nous avons déjà parlé de l'excellente organisation des catholiques de Maurice, qui fait briller au milieu de communions dissidentes et de peuples païens la civilisation vivifiante du catholicisme. A la différence de ce qui existe à Cleveland, nous remarquons chez nos confrères de l'ancienne île de France un grand esprit de solidarité, et une activité intellectuelle qui ne connaît pas de frontières.

Par le numéro de mai des Annales, organe de l'Union catholique de Maurice, nous apprenons que là aussi la communauté catholique a souffert des empiétements de l'irréligion d'Etat, qui, au mépris des droits naturels et constitués, voudrait enlever l'enfant à ses parents et à l'Eglise.

En cette occasion, l'instrument du "secularisme" de l'Etat a été le lieutenant-gouverneur, N. F. Napier Broome, qui depuis a quitté Maurice pour le gouvernement de l'Australie occidentale. Pendant tout le cours de son administration, M. Broome a joué un double jeu à l'égard de la communauté catholique. Tandis qu'il produisait les paroles flatteuses et les promesses encourageantes, il cherchait, par ses actes officiels, à miner sourdement la cause catholique. Aussi l'Union s'est-elle abstenue à juste titre de présenter une adresse à M. Broome lors de son départ.

Nous apprenons avec satisfaction

que le nouveau gouverneur de Maurice, sir J. Pope Hennessy, devait arriver à la capitale Port-Louis, le 1er juin. C'est un fait significatif qu'un Irlandais catholique ait été appelé à remplacer M. Broome. Sir John est le premier gouverneur catholique nommé depuis que l'île de France est devenue une colonie britannique.

Nous devons ajouter que le lieutenant-gouverneur qui est parti n'a pas eu le champ libre par l'accomplissement de ses mauvais desseins. L'évêque du Port-Louis ayant présenté au gouvernement de la métropole des observations bien motivées, M. Broome a dû faire un minimum de concessions. L'activité dont ont fait preuve les Mauriciens catholiques dans cette circonstance et au sujet de diverses mesures où les intérêts de la religion étaient impliqués, peut servir d'exemple aux catholiques militants du monde entier.

Les exigences des affaires publiques ne nous permettent d'échanger nos pensées que par les colonnes des Annales et celles de l'Univers, mais une foi commune établit entre nous une intime correspondance, et que nous soyons au milieu de l'Océan Indien ou sur les rivages d'un lac du nord, catholiques, nous sommes un dans la fraternité du Christ, un dans notre fidélité inébranlable au siège de Pierre.

Il convient également d'extraire les passages suivants du très remarquable rapport dont il a été donné lecture à la dernière réunion de l'assemblée générale de "l'Union catholique." On sera frappé du zèle intelligent et fécond que déploient ces champions infatigables de la bonne cause :

Les services que les Annales nous rendent ne se bornent pas non plus à notre île. C'est par cet organe que l'Union se fait connaître à l'extérieur, en unissant sa faible voix au concert des voix catholiques.

A Rome comme à Londres, en Europe comme en Amérique, nos Annales ont reçu le meilleur accueil. Son Eminence le cardinal Simeoni, préfet de la Propagande, a daigné nous témoigner sa satisfaction des progrès faits par l'Union, et de l'impulsion donnée par elle à la diffusion des bons livres et des publications religieuses. Les Sociétés avec lesquelles nous sommes en relations et nos membres correspondants se félicitent de pouvoir nous suivre de loin. Nous avons aussi établi, par ce moyen, avec la presse des divers pays, un constant échange de bons rapports.

Les organes les plus autorisés de l'opinion catholique ont parlé de notre publication avec bienveillance, et nous font de temps à autre des emprunts.

Nous répondons de notre mieux à ces procédés confraternels en nous efforçant de faire connaître et de promouvoir ici les revues et les journaux catholiques des deux mondes.

Nous aimons donc à penser que ceux des membres et des amis de l'Union qui ont permis à notre organe de se fonder et de vivre, ne regretteront pas l'appui qu'ils lui ont donné et le lui continueront. Le nombre devrait seulement être plus grand, et nous espérons que les personnes sympathiques à notre œuvre, mais qui ne lui ont pas encore donné cette marque d'intérêt, ne différeront pas davantage de le faire. Nous n'attendons que cela pour étendre, sans en augmenter le prix, la périodicité du recueil, car la livraison mensuelle est depuis longtemps débordée par l'abondance des matières.

Le second des vœux adoptés par vous l'année dernière, la fondation d'un cercle catholique, a provoqué une initiative que votre conseil a secondée de son mieux, en cédant à l'institution naissante la salle dont nous avions fait notre bibliothèque. Vous nous approuverez sans doute d'avoir laissé au cercle une entière autonomie. Il n'existe entre nos associations d'autres liens que ceux de la confraternité catholique et les conventions qui régissent la jouissance du local. Nous avons applaudi aux brillants débuts de la jeune société, et nous ne pouvons que lui souhaiter un accroissement rapide, que nous sommes prêts à seconder dans la mesure de nos forces.

Les intérêts de l'éducation occupent toujours une large place dans notre sollicitude. L'Union continue à subventionner des écoles qui, autrement, ne pourraient pas se soutenir, et auxquelles le voisinage d'écoles du gouvernement, sous l'empire des règlements actuels, ne permet pas d'espérer une assistance de l'Etat. Cependant, en présence des obligations dont notre budget se trouve chargé, nous nous demandons si nous pourrions continuer cette assistance. La Providence, espérons-le, nous épargnera la pénible nécessité de la retirer.

Vous avez eu connaissance de démarches faites par le comité diocésain auprès du gouvernement de la métropole. Sur certains points, concernant quelques modifications à apporter aux règlements des écoles subventionnées, le ministre a reconnu le bienfondé des observations du comité, et la crise qui menaçait l'existence même de nos écoles catholiques a pu être momentanément conjurée. Sur d'autres points, nous n'avons pas eu lieu d'être satisfaits. Mais nous sommes aujourd'hui pleinement rassurés pour l'avenir : l'esprit de justice et de bienveillance marquée dont l'influence salutaire se fait aujourd'hui sentir dans l'administration de notre cher pays, nous laisse une pleine confiance que la question si longtemps débattue de l'éducation populaire va recevoir enfin une solution conforme aux vœux et aux besoins réels de notre population (Approuvé).

Feuilleton du COURRIER DU CANADA

14 Novembre 1888—No 20

LA JANGADA.

HUIT CENTES LIEUES

SUR L'AMAZONE,

Par J. LES VERNES.

(Suite)

—Je vous demande pardon, répondit Frago, parmi les indigènes surtout ? Ah ! pas de barbe à faire, puisque la nature s'est montrée très avare de cette parure envers eux, mais toujours quelque chevelure à accommoder suivant la dernière mode ! Ils aiment cela, ces sauvages, hommes ou femmes ! Je ne serai pas installé depuis dix minutes sur la place de Tabatinga, mon bilboquet à la main, c'est le bilboquet qui les attire d'abord, et j'en joue fort agréablement, qu'un cercle d'Indiens et d'Indiennes se sera formé autour de moi. On se dispute mes faveurs ! Je resterais un mois ici, que toute la tribu des Ticunas se serait fait coiffer de mes mains ! On ne tarderait pas à savoir

sur votre dévoué serviteur.

Cela dit, Frago s'en alla rapidement. Un instant après, la famille, moins Joam Garral, prit terre. La jangada avait pu s'approcher assez près de la berge pour que le débarquement se fit sans peine. Un escalier en assés mauvais état, dans la falaise, permit aux visiteurs d'arriver à la crête du plateau.

Yaquita et les siens furent reçus par le commandant du fort, un pauvre diable, qui connaissait cependant les lois de l'hospitalité, et leur offrit de déjeuner dans son habitation. Ça et là allaient et venaient les quelques soldats du poste, tandis que, sur le seuil de la caserne, apparaissaient, avec leurs femmes, qui sont de sang ticuna, quelques enfants, assez médiocres produits de ce mélange de race.

Au lieu d'accepter le déjeuner du sergent, Yaquita offrit au contraire au commandant et à sa femme de venir partager le sien à bord de la jangada. Le commandant ne se le fit pas dire deux fois, et rendez-vous fut pris pour onze heures.

En attendant, Yaquita, sa fille et la jeune mulâtresse, accompagnées de Manoel, allèrent se promener aux environs du poste, laissant Benito se mettre en règle avec le commandant pour l'acquisition des droits de passage, car ce sergent était à la fois chef de la douane et chef militaire.

Puis, cela fait, Benito, lui, suivant son habitude, devait aller chasser dans les futaies voisines. Cette fois, Manoel s'était refusé à le suivre.

Cependant, Frago, de son côté, avait quitté la jangada ; mais, au lieu de monter au poste, il se dirigea vers le village, en prenant à travers le ravin qui s'ouvrait sur la droite, au niveau de la berge. Il comptait plus avec raison, sur la clientèle indigène de Tabatinga que sur celle de la garnison. Sans doute les femmes des soldats n'auraient pas mieux demandé que de se remettre en ses habiles mains ; mais les maris ne se souciaient guère de dépenser quelques réis pour satisfaire les fantaisies de leurs coquettes moitiés.

Chez les Indigènes, il en devait être tout autrement. Epoux et épouses, le joyeux barbier le savait bien, lui ferait le meilleur accueil.

Voilà donc Frago en route, remontant le chemin ombragé de beaux ficus, et arrivant au quartier central de Tabatinga.

Dès son arrivée sur la place, le célèbre figaro fut signalé, reconnu, entouré. Frago n'avait ni grosse caisse ni tambour, ni cornet à piston pour attirer ses clients, pas même de voiture brillante, à lanternes resplendissantes, à panneaux de glaces, ni de parolol gigantesque, ni rien qui pût provoquer l'empressement du public, ainsi que cela se fait dans les

foires ! Non ! mais Frago avait son bilboquet, dont il jouait entre ses doigts !

Avec quelle adresse il recevait la tête de tortue qui servait de boule, sur la pointe effilée du manche ! Avec quelle grâce il faisait décrire à cette boule cette courbe savante, dont les mathématiciens n'ont peut-être pas encore calculé la valeur, eux qui ont déterminé, cependant, la fameuse courbe "du chien qui suit son maître."

Tous les indigènes étaient là, hommes, femmes, vieillards, enfants, dans leur costume un peu primitif, regardant de tous leurs yeux, écoutant de toutes leurs oreilles. Et l'aimable opérateur, moitié en portugais moitié en langue ticuna, leur débitait son boniment sur le ton de la plus joyeuse humeur.

Ce qu'il leur disait, c'était ce que disent tous ces charlatans qui mettent leurs services à la disposition du public, qu'ils soient figaros espagnols ou perruquiers français. Au fond, même aplomb, même connaissance des faiblesses humaines, même genre de plaisanteries ressassées, même curiosité, même crédulité que chez les badauds du monde civilisé.

Cette loge appartenait à un Brésilien domicilié à Tabatinga. Là, pour quelques vateurs, qui sont les sols du pays et valent vingt réis, les indigènes peuvent se procurer les boissons du cru, et en particulier l'essai. C'est une liqueur moitié solide, moitié liquide, faite avec les fruits d'un palmier, et elle se boit dans un "coui", ou demi calebasse dont on fait un usage général en ce bassin de l'Amazone.

Et alors, hommes et femmes, ceux-là avec non moins d'empressement que celles-ci, — de prendre place sur l'escabeau du barbier. Les ciseaux de Frago allaient chôme sans doute, puisqu'il n'était pas question de tailler ces opulentes chevelures, presque toutes remarquables par leur finesse et leur qualité ; mais quel emploi il allait être appelé à faire du peigne et des fers, chauffant dans un coin sur un brasero !

Et les encouragements de l'artiste à la foule. "Voyez, voyez, disait-il, comme cela tiendra, mes amis, si vous ne vous couchez pas dessus ! En voilà pour un an, et ces modes-là sont les plus nouvelles de Bélem ou de Rio-de-Janeiro ! Les filles d'honneur de la reine ne sont pas plus savamment accommodées, et vous remarquerez que je n'épargne pas la pommade !"

(A suivre)

CALENDRIER DE 1883

17^e année de la confédération canadienne. 11^e mois : NOVEMBRE, dédié aux Défuntés—30 jours. Dimanches : les 4, 11, 18, 25.—Toussaint le 1.

14 Novembre, mercredi.

13^e jour de la Lune, 31^e de l'année. Marées : matin 5 h. 44 m., soir 6 h. 9 m. S. Didace, franciscain, l'an 1463.—En 1716, mort de Leibnitz, philosophe et savant illustre.

SOMMAIRE

France. Un attentat contre le Panthéon. Les catholiques de l'île Maurice. FAMILIERS : La Jangada. (A suivre). Statistiques sur les Etats-Unis.

ANNONCES NOUVELLES

Bureau de Poste—A G Tourangeau Grande soirée. En vente le calendrier du diocèse de Blimouski. Avis aux Entrepreneurs.—F. H. Ennis.

CANADA

QUEBEC, 14 NOVEMBRE 1883

Statistiques sur les Etats-Unis

II. AGRICULTURE

Les Etats-Unis produisent une quantité énorme de blé, blé d'Inde, orge, seigle, avoine, sarrasin. Le sol y est généralement d'une grande fertilité. Certains Etats jouissent sous ce rapport le privilège de pouvoir rivaliser avec n'importe quel pays de l'univers entier.

La production du coton est un des grands facteurs de la richesse des Etats du Sud.

Le Mississippi, la Georgie, le Texas, l'Alabama, l'Arkansas, la Caroline du Sud, la Louisiane, et sept autres Etats consacrent quatorze millions et demi d'acres de terre à la culture du coton, et produisaient en 1879, 5 737 257 balles de coton.

Le nombre total d'acres de terre mis en culture dans tous les Etats-Unis est de 539,309,179, estimés valoir \$10,197,196,776. Le Texas cultive 36,303,454 acres et l'Illinois 32,402,348.

L'Europe entière, dont la superficie totale est de 2,184,000,000 d'acres de terre, n'en cultive que 200,000,000 c'est-à-dire moins de la moitié qu'aux Etats-Unis.

et la Prusse, de pommes de terre. Le tabac est une autre culture très florissante aux Etats-Unis. Le Kentucky, la Virginie, le Tennessee, la Pennsylvanie, l'Ohio, la Caroline du Nord et le Maryland sont les plus productifs de cette plante si en vogue de nos jours.

III. MANUFACTURES

Le capital investi dans les manufactures de tous genres qui couvrent, pour ainsi dire, le sol américain, atteignait, suivant le recensement de 1880, la somme énorme de \$2,790,223,505.

IV. MINES DE CHARBON

On trouve une immense quantité de charbon aux Etats-Unis ; beaucoup de houille bitumineuse et d'anthracite. Ce dernier est particulier à la Pennsylvanie qui en 1880, livra au commerce et à l'industrie plus de 28 millions de tonne de ce charbon.

Les autres Etats, à part le Maryland, l'Iowa, l'Indiana et la Virginie occidentale, n'ont qu'une importance relative dans ce rapport. Le rendement total pour 1880 a été de 71,067,576 tonnes, et en 1881 il s'est élevé à 76,221,934 tonnes.

V. CHEMINS DE FER

Il n'est aucun pays au monde qui soit plus sillonné de chemin de fer que les Etats-Unis. Le nombre s'en accroît tous les jours avec une rapidité qui tient du prodige. La longueur totale des voies ferrées était en 1881 de 104,325 milles et en 1883 de 117,717 milles.

Table with 2 columns: Pays, Milles. Rows include Amérique du Nord, Amérique du Sud, Amérique Centrale, Europe, Asie, Afrique, Aust-alasia, Grand total.

Sur les 117,717 milles de chemins de fer américains, l'Illinois en possède 10,684, l'Ohio, 7,890, la Pennsylvanie, 6,748, New-York, 5,981. L'Etat d'Ohio seul possède autant de chemins de fer que le Canada, et sa superficie totale n'est que de 41,060 mille carrés.

L'Union américaine. Les Etats de l'Ouest l'emportent sur les autres et la longueur de leurs voies ferrées, et par le capital investi, par le coût des travaux de construction.

Par chaque cent milles de chemins de fer américain, on croit qu'il y en a 25 milles en double voie, possédant dix-neuf locomotives, 13 chars à passagers, 4 sont consacrés aux bagages, aux malles et aux trains rapides, et 621 chars de fret de tous genres.

Durant l'année 1882, on a construit aux Etats-Unis 10,904 milles de nouveaux chemins de fer, distribués comme suit : Nouvelle-Angleterre, 60 milles ; Etats du Centre, 1,281 ; Etats du Sud, 2,281 ; Etats de l'Ouest, 6,302 ; Etats du Pacifique et Territoires, 1,020.

Le Propagateur

DE LA DÉVOTION A STE PHILOMÈNE AU CANADA

Nous avons reçu le troisième livret de cette publication religieuse que les âmes dévouées au culte de sainte Philomène attendent toujours avec une légitime impatience.

INFORMATIONS

Le Canadien et l'Evénement n'ont pas paru aujourd'hui, à cause des changements nécessités par l'installation d'une nouvelle presse.

La lutte se poursuit activement dans Lévis. De part et d'autre on déploie un zèle et une activité considérables. On croit même que jamais dans ce comté, la contestation n'a été aussi acharnée.

Les Freres de la Doctrine Chrétienne et leurs élèves vont saluer son Excellence le Commissaire Apostolique à la salle Jacques Cartier, cet après-midi, à trois heures.

Il y aura présentation d'une adresse plus de mille quatre cents enfants assisteront à cette cérémonie. La Société St. Jean Baptiste d'Ottawa a présenté une adresse de bienvenue au nouveau gouverneur général.

Madame la marquise Lansdowne a assisté à la présentation de l'adresse qui a été lue par le vice président de l'Institut, M. Stanislas Drapeau. Après la lecture de l'adresse et la réponse de Son Excellence, Lord et Lady Lansdowne ont conversé pendant quelques instants avec les membres de la députation, qui se sont ensuite retirés enchantés de la réception cordiale qui leur a été faite.

CORRESPONDANCE D'ONTARIO

Nouvelles d'Essex

Le nommé Luc Phipps, qui a paru devant la cour de Sandwich pour avoir tué sa femme dans les circonstances dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, a obtenu du juge que les débats de sa cause soient ajournés à la cour suivante, qui se tiendra en avril prochain, et cela sous prétexte qu'il n'avait point eu le temps de préparer sa défense.

exécution si leur appel en grâce est rejeté.

Dimanche dernier, 28 octobre, un employé sur la ligne du Canada Southern a été tué près de la gare de Windsor, sous le pont des chars urbains qui vont de cette ville à Sandwich. Ce jeune homme, faisant le service de serre-frein, se trouvait sur un wagon, quand un train venant en sens opposé passa à côté de celui sur lequel il était monté.

Le choc fut violent, que l'épine dorsale fut brisée à la deuxième vertèbre, de manière à en détacher, pour ainsi dire, la tête du tronc ; la mort a été instantanée. Le docteur Ch. Casgrain, appelé près de la victime, n'eut qu'à constater un terrible accident sans remède. Le jeune homme était âgé de 19 ans, et se trouvait le seul enfant soutien d'une famille indigente de Windsor.

Une singulière rencontre. Le mardi 30 octobre courant une grande partie de la population de Windsor s'est trouvée sur la scène d'un événement qui ne s'est peut-être pas encore offert dans de telles circonstances.

Les chars tramways, à une croisée de chemins, se trouvèrent par hasard sur le passage d'une voiture dont le cheval était lancé à grande course. La rencontre était inévitable, et il pouvait en résulter de graves accidents de part et d'autre.

Des nouvelles de Québec nous apprennent que M. Thomas Casgrain, professeur suppléant à l'Université Laval, vient d'obtenir cette position comme titulaire en récompense notable du talent dont il a fait preuve dans les cours de droit qui lui ont été confiés jusqu'à présent.

Le Pape Léon XIII a reçu, le 12, les prélats américains ; ceux-ci ont commencé leurs assemblées le 13, au collège de la Propagande ; tous les cardinaux de la Propagande étant présents.

Demain, jeudi, à 8 hrs a. m. sera chanté à la Chapelle St-Jean Baptiste le service anniversaire de Delle Rose-Albine Picard, fille de Ovide Picard. Parents et amis sont priés d'y assister.

Nous appelons l'attention de nos groupes canadiens d'Essex sur le bazar qui s'organise en faveur de la construction d'une église et de la formation d'une nouvelle paroisse à Walkerville. Jusqu'à présent les zélés à la tête de l'œuvre ont lieu d'être satisfaits pour la bienveillance et la générosité dont ils sont l'objet dans les courses faites et les souscriptions provoquées.

Un incendie considérable s'est déclaré dans les vastes écuries de M. Walker, à Walkerville, le lundi soir, 5 novembre courant, sans qu'on ait encore découvert la vraie cause. En moins d'une heure les bâtiments ont été détruits, et trois cent soixante et

un animaux ont été la proie des flammes. Les beuglements de toutes ces bêtes étaient quelque chose de terrifiant. Les pertes s'élevaient à environ vingt-cinq mille piastres, mais elles sont couvertes par des assurances. Les pompes de M. Walker et celles de la ville de Détroit ont fait des prodiges de défenses pour arrêter l'incendie.

La ville d'Amherstburg a la satisfaction de voir aujourd'hui le commencement des travaux de construction d'un hôtel de postes dont les frais s'élevèrent à vingt mille piastres y compris l'ameublement intérieur. L'adjudication des travaux a été donnée à un honorable citoyen de la place qui fait espérer que l'exécution se fera très rapidement et à la satisfaction du public.

La dotation d'une telle œuvre est due à la munificence du Gouvernement dont les libéralités sont toujours marquées au coin de l'impartialité, et basées sur les vrais besoins du pays. Nos populations verront dans cette attention particulière avec laquelle les vœux ont été accueillis, combien nous avons lieu d'apprécier l'inépuisable zèle de notre député fédéral, M. Paterson, pour tout ce qui touche nos intérêts particuliers ; il se passe, en effet bien peu de jours sans que nous n'ayons à enregistrer quelques bienfaits valus à notre pays en général, et à un grand nombre de nos familles en particulier, par l'énergique et louable intervention de notre éminent et populaire député, auprès du gouvernement dont il sert la cause avec une intelligence et une conviction qui le distinguent entre tous ses collègues.

HTE GIRARDOT.

Résumé des dépêches

EUROPE

FRANCE

Paris, 13 novembre 1883. Les relations de la France et de la Turquie sont en bonne condition. M. Ferdinand Barrot, sénateur, est mort. Le marquis de Tseng, sur les invitations de M. Waddington, va revenir à Paris, où se trouve d'ailleurs le siège de l'ambassade.

ANGLETERRE

Londres, 13 novembre.

La salle musicale Raglan, dans Southwark, a brûlé le 13 au matin. Le comte Spencer a pour instructions de prévenir tout conflit entre Nationalistes et Orangistes, en interdisant au besoin les assemblées. Lord Shaftesbury a mis l'Exeter-Hall à la disposition du docteur Stocker, pour une conférence qui doit se donner le 13 au soir.

ITALIE

Rome, 13 novembre.

Le Pape Léon XIII a reçu, le 12, les prélats américains ; ceux-ci ont commencé leurs assemblées le 13, au collège de la Propagande ; tous les cardinaux de la Propagande étant présents.

Demain, jeudi, à 8 hrs a. m. sera chanté à la Chapelle St-Jean Baptiste le service anniversaire de Delle Rose-Albine Picard, fille de Ovide Picard. Parents et amis sont priés d'y assister.

MOYEN D'EMPÊCHER LA CHUTE DES CHEVEUX

Différentes causes peuvent contribuer à la chute ou à l'altération des cheveux ; l'exposition prolongée aux rayons d'un soleil ardent, la fraîcheur des soirées lorsqu'on n'a pas la tête couverte ; certaines maladies, telles que la fièvre nerveuse, etc., occasionnent la chute des cheveux ou y prédisposent.

Voici un moyen dont on vante l'efficacité : Pilez dans un mortier trois onces de vrilles de vigne ; passez dans une forte toile la pâte qu'elles formeront en l'exprimant fortement ; mêlez à ce jus deux onces de miel, et lavez-vous chaque soir la tête, au moment de vous coucher, avec ce mélange. Répétez cette opération pendant huit jours, ayant soin que chaque fois cette espèce de liniment pénètre jusqu'à la racine des cheveux.

Au bout de ce temps, lavez-vous les cheveux avec une infusion de thé coupée d'un cinquième d'eau-de-vie, et vos cheveux repousseront bientôt avec abondance en reprenant le luisant qui est signe de leur santé.

Petites nouvelles

DINER.—L'honorable M. Mousseau a donné hier midi, au club de la garnison, un dîner au juge Routhier à l'occasion de son voyage d'Europe.

CERCLE AGRICOLE.—M. J. C. Chapais, assistant rédacteur du Journal d'Agriculture, a donné hier soir, à l'Ancienne Lorette, une conférence sur la culture maraîchère, devant un auditoire nombreux. M. le curé de la paroisse et son vicaire assistaient à cette séance d'un de nos cercles agricoles les plus prospères.

REMERCIEMENTS.—Nous remercions bien cordialement M. Holywell pour l'envoi du numéro double du Young Ladies Journal pour le mois de décembre. Ce numéro, doublé pour servir de cadeau de Noël est en outre accompagné d'un magnifique chromo représentant le dessert. On y voit sur un tableau étendu tous les fruits servant à cette importante partie du repas.

Le Journal des jeunes demoiselles est en vente chez M. Holywell, libraire, en face du Bureau de Poste de la Haute-Ville, où on peut se le procurer moyennant la somme modique de 35 cts.

EXAMENS.—Le bureau des arpenteurs du Canada s'est réuni hier, dans l'une des salles de comités du sénat, pour procéder aux examens pour l'admission à la pratique et à l'étude de la profession et y avait 12 candidats pour admission à la pratique et 2 pour admission à l'étude. Les examens se continuent aujourd'hui.

LA COUR SUPRÊME.—Le Cour Suprême a commencé à siéger hier midi, et a entendu les plaidoiries dans les appels des causes de la province de Québec.

LUMIÈRE.—On se plaint de ce que la compagnie de l'éclairage au gaz des rues de Québec se guide plutôt sur l'almanach que sur l'état réel du temps pour faire allumer les lanternes.

Ainsi on s'est plaint que dans plusieurs rues pendant les nuits de vendredi et samedi dernier il n'y avait aucune lumière au grand préjudice des passants. La lune était sensée faire son devoir. Mais elle a des faiblesses et la compagnie du gaz ne s'en préoccupe pas solidaire. Et l'on en souffre.

DANGEREUX.—Nous attirons l'attention des autorités sur le fait que chaque jour des briques se détachent des ruines des magasins de MM. Hossack, Woods & Cie, coin des rues Dalhousie et Leadenhall. On devrait en prévision des grands vents d'hiver abattre ces menaces perpétuelles.

LA NAVIGATION.—La navigation va probablement avoir un terme plus prochain et plus subit qu'on ne s'y attendait. De là l'activité qui règne dans le déchargement et le chargement des goélettes, dont quelques unes probablement manqueront un voyage.

AMÉLIORATION.—On est à placer des pierres de couronnement sur la petite muraille élevée sur la rue d'Anteuil entre la porte Kent et la porte St-Jean. On a aussi établi en arrière de la Halle Montcalm un terrassement qui ressemble beaucoup à celui d'une voie nouvelle pour les voitures. Nous ignorons le but et l'utilité de cela.

DERNIER VOYAGE.—Demain si le temps le permet le "Saguenay" laissera le quai St-André pour son dernier voyage à Chicoutimi.

NOYÉ.—Hier soir, près du quai Convey, M. Elzéar Bélanger, capitaine du toueur "Elzéar" a aperçu un cadavre qui flottait sur l'eau.

C'était le corps de Amédée Caron, âgé de seize ans et engagé comme cuisinier à bord de l'"Elzéar."

Hier, vers 4 heures, en arrivant à bord, M. Bélanger ne trouva pas son jeune engagé et ne le revit plus que trois heures après quand il découvrit son cadavre à la surface du fleuve. On se perd en conjectures sur les circonstances qui ont produit cet accident. Il doit y avoir enquête.

Le défunt était de St-Thomas de Montmagny. Son père qui était matelot au service de la ligne du Dominion, se noya il y a environ sept à huit ans. Depuis ce temps, le jeune Amédée était au service du capitaine Bélanger.

—Les Rhumatismes, la Névralgie, et les Catarrhes, causés par un sang impur, sont guéris par la Salsepareille d'Ayer.

L'ENQUÊTE.—L'enquête dans l'affaire de Dillon s'est poursuivie hier. On a examiné un bon nombre de témoins dont voici les noms : J. Mathew, M. Maloney, journalistes et les matelots suivants : T. Horsfield, Chs Turner, J. Richardson, Frank Moodie et Edward Stuart. Voici le résultat des témoignages. La défunte avait coutume de donner à ses pensionnaires trois verres

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMINS DE FER DU NORD

Il y a deux trains à passagers chaque jour de Québec à Montréal et vice-versa...

INTERCOLONIAL

Quitteront la Pointe Lévis: Train Express pour Halifax et St-Jean à 7.45 A. M.

GRAND-TRONC

Quitteront la Pointe Lévis: Pour Montréal et Portland à 8.40 P. M.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Quittera la station du Palais pour St-Raymond, à 5.30 P. M., arrivera à St-Raymond à 7.45 P. M.

QUÉBEC-CENTRAL

Le convoi Express quitte Lévis à 12.50 h. P. M., et le convoi mixte à 5.30 h. A. M.

Lignes de Steamers

LIGNE ALLAN

Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les samedis matin, à 9 heures.

LIGNE DOMINION

Ces steamers sont en connexion avec le chemin de fer du Grand Tronc, et partent chaque samedi de Québec pour Liverpool.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET MONTREAL

Le vapeur Montréal, capt Roy, laisse Québec pour Montréal, les lundis, mercredis et vendredis à 5 heures P. M.

SAGUENAY

Les mardis et vendredis à 7.30 a. m. Le Saguenay pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha!

STE-ANNE DE BEAUPRÉ

A partir du 8 Octobre, le vapeur Brothers laissera Québec deux fois par semaine, les Mardis et Samedis, et laissera Ste-Anne les Lundis et Vendredis.

ST-ROMUALD ET SILLERY

Le James, capt. Gherty, laisse St-Romuald à huit heures demie, tous les matins, et repart de Québec à onze heures demie.

ST-NICOLAS

La Laurentides, Capt A Baker, part tous les jours de Québec, à 4 heures P. M., et de St-Nicolas à 6 h. A. M.

ST-JEAN DESCHAILLONS

Le St Louis, capt Labelle, part de St-Jean Deschailons, tous les lundis et vendredis, arrêtant à Ste-Émilie, Lotbinière, Portneuf, Platon.

GRONDINES

L'Étoile, capt Paquet, part des Grondines, tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant au Platon, Deschambault, Lotbinière, St-Jean Deschailons et Cap Sainte-Heure.

STE CROIX

Le Ste Croix, capt Boisvert, part de Ste-Croix tous les lundis et vendredis, remontant le lendemain, arrêtant à St-Nicolas et à la Pointe à l'Aubain.

BERTHIER

Le vapeur Montmagny, d'aujourd'hui à la St-Michel, laissera le marche Champlain, à 3 h. p. m.

TRAVERSE DU GRAND-TRONC

QUÉBEC STATION DE LEVIS

Table with columns for A. M. and P. M. times and destinations like Halifax, Richmond, etc.

ILE D'ORLÉANS ET QUÉBEC

Table with columns for Du bout de l'île and de Québec, listing times and prices.

LES DIMANCHES

Table with columns for 11.30 A M and 1.45 P M, listing destinations like St-Jean de Lévis.

Chars Urbains

LIGNE DE LA RUE ST-JEAN

Voyagent tous les jours de 8 hrs du matin à 8 heures du soir, et font le trajet tous les 10 minutes.

LIGNE DE ST-ROCH

Font le trajet tous les 15 minutes entre la barrière St-Vallier et le marche Champlain, tous les jours depuis 6 hrs du matin jusqu'à 9.25 hrs du soir.

Lignes d'Omnibus

SILLERY, BELLEVUE ET L'ÉGLISE STE-FOYE

L'omnibus partira de la barrière du chemin de Ste Foye, tous les jours comme suit:

LES DIMANCHES

Pour le couvent de Bellevue et le cimetière Belmont.

LES DIMANCHES

Pour l'église Ste-Foye, le couvent de Bellevue et le cimetière Belmont tous les jours:

LES DIMANCHES

Pour le cimetière Belmont seulement

LES DIMANCHES

Prix du passage à l'église Ste-Foye, 15 cents. Aller et retour, 25 cents.

LES DIMANCHES

Bébés gratis: 12 ans, 10 cents, aller et retour, 15 cents.

LES DIMANCHES

Bébés gratis: 12 ans 5 cents aller et 5 cents retour.

CAP ROUGE

Départ du Cap Rouge à 8.30 A. M. Arrive à Québec à 10 heures A. M.

BARRIÈRE DU SAULT MONTMORENCY

Partira du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, tous les jours, le matin à 10 hrs. et à midi.

CHATEAU RICHER

Départ de Québec tous les jours à 4 heures P. M., chez Jean Lemelin, épicière, 111, rue du Pont.

STE-ANNE DE BEAUPRÉ

Partira du pont Dorchester trois fois par semaine, les mardis, jeudis et samedis à 24 heures P. M.

Ascenseur

Marche tous les jours de 6 h. du matin à 9.30 h. du soir.

Marché au Bois

Table listing prices for various types of wood like Erable, Merisier, Bouleau, etc.

Marché au Charbon

Table listing prices for different grades of coal like Whishab, Sydney, Anthracite, etc.

LIBRAIRIE ST-JOSEPH

RECUEIL de neuvaines en l'honneur de la Ste Vierge, suivi d'une neuvaine à Ste Anne.

Vitres colorées

LE SOUSSIGNÉ AYANT ÉTÉ NOMMÉ Unique Agent DANS CE DISTRICT POUR LE "Glacier" patenté

De Québec

CIRCISSIAN... Samedi, 3 nov. POLYNESIAN... 10

De Halifax

NOVA SCOTIAN... 5 novembre, HIBERNIAN... 19 novembre

GLASGOW ET QUÉBEC

COREAN... 4 novembre, BURNOS AYREAN... 13 novembre

De Liverpool

Liverpool, Queenstown, Saint-Jean, Halifax et Baltimore,

De Québec

CABINE... \$62.65, \$70.00 et \$80.00

De Halifax

NOVA SCOTIAN... 5 novembre, HIBERNIAN... 19 novembre

HALIFAX ET SAINT-JEAN

CABINE... \$20.00, \$15.00, \$6.00

ALLANS, RAE & CIE

Québec, 26 octobre 1883.

R. MORGAN

Marchand de musique, Désire appeler l'attention du public sur un assortiment d'articles récemment reçus.

AVIS

Le bateau à vapeur BIENVENU ayant été nouvellement peint et radoubé, peut être loué pour excursion ou pèlerinage.

CE JOURNAL

peut-être trouvé sur le \$10 A \$1,000 DEPOSEES dans le STREET, conduisant à la fortune tous les mois.



LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada pour le transport des Mallets

CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS.

ARRANGEMENT D'ETE 1883

LES lignes de cette compagnie se composent de 11 des vapeurs en fer à double engins suivants, construits sur la Clyde.

Table listing ship names, tonnage, and commandants for the Allan Line.

DE LA MALLE DE LIVERPOOL, LONDONDERRY ET DE QUÉBEC

Partant de LIVERPOOL chaque JEUDI, et de QUÉBEC chaque SAMEDI.

De Québec

CIRCISSIAN... Samedi, 3 nov. POLYNESIAN... 10

De Halifax

NOVA SCOTIAN... 5 novembre, HIBERNIAN... 19 novembre

GLASGOW ET QUÉBEC

COREAN... 4 novembre, BURNOS AYREAN... 13 novembre

De Liverpool

Liverpool, Queenstown, Saint-Jean, Halifax et Baltimore,

De Québec

CABINE... \$62.65, \$70.00 et \$80.00

De Halifax

NOVA SCOTIAN... 5 novembre, HIBERNIAN... 19 novembre

HALIFAX ET SAINT-JEAN

CABINE... \$20.00, \$15.00, \$6.00

ALLANS, RAE & CIE

Québec, 26 octobre 1883.

R. MORGAN

Marchand de musique, Désire appeler l'attention du public sur un assortiment d'articles récemment reçus.

AVIS

Le bateau à vapeur BIENVENU ayant été nouvellement peint et radoubé, peut être loué pour excursion ou pèlerinage.

CE JOURNAL

peut-être trouvé sur le \$10 A \$1,000 DEPOSEES dans le STREET, conduisant à la fortune tous les mois.

1883-Ligne de la Marine Royale-1883



VAPEURS POUR LE SAGUENAY, TADOU-SAC, CACOLA, RIVIERE DU LOUP ET LA MALBAIE.

A partir du 26 courant, les célèbres vapeurs de première classe Saguenay, capitaine M. Lecours, l'Union, capitaine Alex. Barras partent du quai St-André comme suit:

LES MARDIS et VENDREDIS à 7.30 A. M. Le Saguenay pour Chicoutimi et la Baie des Ha! Ha!

LES MERCREDIS et SAMEDIS à 7.30 A. M. L'Union pour la Baie des Ha! Ha!

Ces vapeurs se rattachent à Québec avec les bateaux de la Compagnie de Navigation du Québec et Ontario.

Les billets en vente et cabines réservées au bureau général des billets, en face de l'Hôtel St-Louis et au bureau de la compagnie de navigation à vapeur du St-Laurent, quai St-André.

A. GABOURY, secrétaire, Québec, 9 juin 1883



CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1883-Arrangements d'ETE-1883

Le 21 et après LUNDI prochain, le 25 juin, les trains marcheront comme suit, les dimanches exceptés.

Table with columns for destinations like Halifax, St-Jean, etc., and times.

Les trains pour Halifax et St-Jean se rendent à leur destination le dimanche tandis que ceux partant de Halifax et de St-Jean demeurent à Campbellton.

Les trains pour la Baie St-Jean, la Baie des Ha! Ha! et la Baie de la Rivière du Loup, partent de Québec les mardis, jeudis et samedis.

Les trains pour la Baie des Ha! Ha! partent de Québec les mardis, jeudis et samedis.

Les trains pour la Baie des Ha! Ha! partent de Québec les mardis, jeudis et samedis.

Les trains pour la Baie des Ha! Ha! partent de Québec les mardis, jeudis et samedis.

Les trains pour la Baie des Ha! Ha! partent de Québec les mardis, jeudis et samedis.

Les trains pour la Baie des Ha! Ha! partent de Québec les mardis, jeudis et samedis.

Les trains pour la Baie des Ha! Ha! partent de Québec les mardis, jeudis et samedis.

Les trains pour la Baie des Ha! Ha! partent de Québec les mardis, jeudis et samedis.

Les trains pour la Baie des Ha! Ha! partent de Québec les mardis, jeudis et samedis.

Les trains pour la Baie des Ha! Ha! partent de Québec les mardis, jeudis et samedis.

Les trains pour la Baie des Ha! Ha! partent de Québec les mardis, jeudis et samedis.

Les trains pour la Baie des Ha! Ha! partent de Québec les mardis, jeudis et samedis.

Les trains pour la Baie des Ha! Ha! partent de Québec les mardis, jeudis et samedis.

Les trains pour la Baie des Ha! Ha! partent de Québec les mardis, jeudis et samedis.

Les trains pour la Baie des Ha! Ha! partent de Québec les mardis, jeudis et samedis.

Les trains pour la Baie des Ha! Ha! partent de Québec les mardis, jeudis et samedis.

Les trains pour la Baie des Ha! Ha! partent de Québec les mardis, jeudis et samedis.

Les trains pour la Baie des Ha! Ha! partent de Québec les mardis, jeudis et samedis.

Les trains pour la Baie des Ha! Ha! partent de Québec les mardis, jeudis et samedis.

Les trains pour la Baie des Ha! Ha! partent de Québec les mardis, jeudis et samedis.

Les trains pour la Baie des Ha! Ha! partent de Québec les mardis, jeudis et samedis.

Les trains pour la Baie des Ha! Ha! partent de Québec les mardis, jeudis et samedis.

Les trains pour la Baie des Ha! Ha! partent de Québec les mardis, jeudis et samedis.

BAZAR ANNUEL

DE LA Société Charitable des Dames Catholiques de Québec, sous le patronage de S. G. MONSIEUR E. A. TASCHEREAU Archevêque de Québec.

Le public est respectueusement informé que ce bazar, en faveur des orphelins et des infirmes de l'Hospice des Révérends Sœurs de la Charité de Québec, se tiendra le DIX DECEMBRE et les jours suivants, à la salle Montcalm, rue St-Jean, haute-ville.

Les personnes ayant quelques articles à offrir sont priées de les envoyer à mesdames L. A. Antel, H. Bolduc, J. D. Brousseau, J. Duval, L. A. Cannon, D. Dionne, A. B. Dupuis, P. Gourdeau, P. Jolicœur, E. Marceau, J. T. Taschereau, C. Pétres, P. Roussel, C. Tessier, J. Tourangeau et P. G. Tourangeau.

Mesdames E. Beaudet, P. Casgrain, A. Chaudvin, P. DeBlois, R. McGreevey, C. F. Langevin et J. Sheblym présideront à la tenue des rafraichissements.

Par ordre, R. G. de MARTIGNY, secrétaire, Québec, 9 octobre 1883

Avis important!

Bonne Nouvelle!

AUX MESSIEURS DU CLERGE, AUX COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES.

Le soussigné a l'honneur d'informer les MM. du Clergé, MM. les directeurs de Séminaires et de Collèges, et ses nombreux pratiqués en général, qu'il vient de faire publier, sous la surveillance de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, une nouvelle édition complète du PARROISSIEN NOTÉ.

Cette édition contient toutes les nouvelles fêtes des Saints qui n'étaient pas encore insérées dans l'ancienne édition, et qui ne se trouvent pas non plus dans le Graduel ni dans le Vespéral.

Cette nouvelle édition est parfaite sous tous les rapports, soit pour la qualité du papier, la beauté de l'impression et la solidité de la reliure.

Je recevrai toutes commandes que l'on voudra bien me faire maintenant, pour être expédiées par la maille ou autrement. La livraison de l'ouvrage commencera cette semaine.

L'ancienne édition étant épuisée depuis longtemps, j'ose espérer que chacun voudra bien se hâter de me faire parvenir sa commande que je ferai exécuter avec la plus scrupuleuse ponctualité.

Je dois faire remarquer que, vu l'augmentation du volume, il a fallu faire subir au PARROISSIEN NOTÉ à cause des nouvelles fêtes, l'amélioration apportée dans le choix du papier et surtout la belle impression de l'ouvrage, j'ai été obligé d'en élever le prix à \$1.60 l'exemplaire et à \$10.80 la douzaine. Malgré cette augmentation apparente (car de fait, ce n'en est pas une puisque le livre est de beaucoup plus considérable et mieux imprimé qu'auparavant) ce livre est le meilleur marché qui ait paru jusqu'à présent.

Etant à la veille de faire des améliorations considérables à mon établissement, je suis disposé à vendre tout le fonds de mes marchandises à une grande réduction pour

ARGENT COMPTANT

On trouvera à mon établissement l'assortiment le plus complet et le plus varié.

Je me chargerai de toutes commandes que l'on voudra bien me confier pour l'importation de Livres, d'Ornements d'Eglise, de Cloches ou d'autres articles.

Une visite est respectueusement sollicitée.

J. A. LANGLAIS, LIBRAIRE

No 177, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Québec, 27 mars 1883 1103

La ligne de Ste Anne

A partir du 8 Octobre, le vapeur Brothers laissera Québec deux fois par semaine, les Mardis et Samedis, et laissera Ste-Anne les Lundis et Vendredis.

Dimanche, 14 Octobre, si le temps le permet, le vapeur fera encore un pèlerinage à Ste-Anne. Le départ du quai Champlain à 7 hrs a. m. Québec, 10 octobre 1883. 674

CONDITIONS

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE. CANADA Un an... \$6.00, Six mois... 3.00, Trois mois... 1.50

STATS-UNIS. Un an... 25\$, Six mois... 12.6\$, Trois mois... 6.3\$

ANGLETERRE... Un an... 60 Francs, Six mois... 30, Trois mois... 15

FRANCE... Un an... 60 Francs, Six mois... 30, Trois mois... 15

TARIF DES ANNONCES

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir:

Six lignes et au-dessous... 0 centime. Pour chaque insertion subséquente... 12

Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centimes par ligne pour la première insertion, et de 5 centimes pour les insertions subséquentes.

Reclames: 20 cents la ligne. Les annonces, les reclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau

EDITEUR-PROPRIÉTAIRE. Da N. E. DIONNE, rédacteur en chef.

AUGUSTE MICHIL, assistant rédacteur.

RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUÉBEC.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR LEGER BROUSSEAU

No 9, rue Buade, Haute Ville, Québec